

En progression

SUR TOUTES LES LIGNES



RAPPORT ANNUEL 2013



Sommaire

RAPPORT ANNUEL 2013

Message de la directrice générale	2
Message du président	3
CITL en quelques chiffres	4
Portrait du CITL	5
Gouvernance au CITL	6
Structure organisationnelle	8
Comités en action	9
2013	
Mise en oeuvre et croissance soutenue	10
2013	
Une croissance exceptionnelle... sur toute la ligne	11
Dessertes et services améliorés	13
Dans le rétroviseur	
Faits saillants 2013	14
D'un autobus à l'autre	16
Bien ancré dans sa communauté	17
Présent au coeur des grands enjeux	18
Perspectives 2014	19
Transport régulier	
Rapport financier	20
Transport adapté	
Rapport financier	22

Message

DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2



EN PROGRESSION... SUR TOUTES LES LIGNES

L'année 2013 pourrait aisément se résumer par le mot suivant : **Plus. Plus** de déplacements. **Plus** de lignes. **Plus** d'heures de service. **Plus** de kilomètres parcourus. **Plus** de titres de transports vendus. **Plus** d'achalandage, dans tous les types de transport. En somme, **plus** de résultats. Ceux de 2013 attestent indéniablement du dynamisme dont a fait preuve le CITL au cours de l'année écoulée.

Proactive, l'organisation a consacré beaucoup d'efforts et d'énergie tout au long de l'année 2013 à adapter son offre de service aux besoins évolutifs de sa clientèle. La hausse des heures de service s'établit à 5,8 %, en forte progression. Des départs additionnels sur les lignes dorsales et transversales ont été ajoutés, là où la demande est élevée, une 6^{ième} ligne de taxi collectif couvre désormais un nouveau secteur de Mirabel, permettant notamment de mieux desservir les travailleurs du parc industriel de Saint-Janvier. Nous avons également investi 1,2 M \$ en 2013 pour assurer l'arrimage en heures de pointe de nos horaires avec ceux du train de banlieue, sur la ligne Saint-Jérôme. Le service s'en trouve considérablement amélioré. De nouvelles acquisitions d'abribus et un nouvel autobus hybride tout confort rendent pour leur part l'expérience client encore plus agréable.

Ardent promoteur du transport collectif, le CITL a participé activement à de nombreux événements publics organisés par les villes membres et la communauté. Citoyen corporatif engagé, il a mis en œuvre et soutenu plusieurs initiatives, visant à combattre la faim, à stimuler l'excellence chez les jeunes ou à protéger l'environnement. Acteur incontournable du milieu, le CITL a contribué activement à l'avancement de divers dossiers liés à l'avenir du transport collectif et au développement économique et social de la région.

Toutes ces réalisations, le CITL a pu les mener à bien grâce à l'implication d'une équipe professionnelle et hautement dédiée, de partenaires impliqués et d'un conseil d'administration entièrement orienté vers des résultats probants. À la faveur des résultats des dernières élections municipales, un nouveau conseil d'administration a pris les commandes en décembre 2013, composé de nouveaux et d'anciens membres. Et comme la vision de cette nouvelle équipe s'inscrit dans la continuité des orientations prises par le CITL, l'avenir du transport collectif dans la région s'annonce véritablement sous les meilleurs augures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Houle'.

Nicole Houle
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Message DU PRÉSIDENT

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU MOUVEMENT

Il me fait très plaisir, à titre de nouveau président du CITL, de vous présenter le résumé des activités et le rapport financier du CITL pour l'année 2013. À la lecture des résultats, nous pouvons affirmer que 2013 aura résolument été marquée par le mouvement et la croissance.

Tous les efforts déployés pour rendre l'offre de service attrayante et performante ont vraisemblablement rencontré un écho favorable auprès de la population desservie et permis au CITL d'enregistrer en 2013 de nouveaux records d'achalandage : **7,5 % d'augmentation par rapport à l'année précédente pour le transport régulier et 3,6 % pour le transport adapté.** Avec de telles hausses, le CITL confirme non seulement qu'il joue un rôle de premier plan dans l'organisation de déplacements efficaces à l'échelle de la région, mais qu'il a en main les atouts pour figurer parmi les autorités organisatrices de transport les plus performantes qui soient au Québec.

Bien que nous puissions nous réjouir de ces résultats remarquables, il reste encore plusieurs obstacles à franchir pour parvenir à un développement optimal du transport collectif dans la région, à commencer par le problème endémique de la congestion sur les grands axes autoroutiers. Au cours de l'année écoulée, le CITL a défendu avec vigueur, à tous les échelons, auprès de toutes les autorités compétentes, sur toutes les tribunes d'importance, la nécessité d'implanter des voies réservées sur les autoroutes 13 et 15, et de parachever l'autoroute 19 avec des voies réservées pour le transport collectif. En dépit de l'ouverture manifestée par le gouvernement à l'égard de ces besoins criants, qui permettent d'espérer une résolution à plus ou moins court terme, le CITL n'entend pas relâcher la pression et continuera de faire de ces dossiers une priorité en 2014.

Plus que jamais, nous travaillons à construire un avenir prometteur, centré sur les objectifs du Plan de mobilité durable 2010-2015, sur lequel s'est greffé en 2013 un solide plan financier de référence. Cet outil performant, implanté pour la toute première fois de l'histoire du CITL, englobe tant les ressources matérielles, humaines, que le développement du service. Il devient donc le cadre de référence à partir duquel le CITL pourra désormais planifier et mettre en œuvre les actions à réaliser d'ici 2018. Toutes ces actions à venir ne visent qu'un seul objectif : l'amélioration de notre réseau, qui demeure une priorité de tous les instants.

Au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à saluer l'engagement indéfectible de nos partenaires à la cause du transport collectif et leur apport remarquable aux résultats exceptionnels obtenus. De même, je tiens à souligner la collaboration assidue de la direction générale et de l'ensemble des employés du CITL, qui contribuent quotidiennement à établir l'excellente réputation dont jouit l'organisation, dont le rayonnement rejaillit sur toute la région. À tous, un énorme merci!



Pierre Charron

PRÉSIDENT DU CITL

MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE



CITL

EN QUELQUES CHIFFRES

4

TRANSPORT RÉGULIER

- Offre un réseau de transport collectif constitué de **100 lignes d'autobus** et de **6 lignes de taxi collectif**
- Effectue annuellement **6,3 millions de déplacements réguliers**
- Dispense **317 000 heures de service** annuellement
- Parcours annuellement **7,1 millions de kilomètres**
- Dessert les usagers à partir de **6 gares, 1 terminus d'autobus** et plusieurs autres points de correspondance
- Offre **1 970 arrêts** sur son territoire
- Rejoint **2 lignes de train de banlieue** : Deux-Montagnes et Saint-Jérôme
- Rejoint **2 stations de métro à Laval** : Montmorency et Cartier
- Dispense ses titres de transport dans **20 points de vente** autorisés et **3 centres de service**
- Assure le suivi de plus de **71 000 appels** annuellement au service à la clientèle
- Seul CIT à offrir l'intégration de **2 700 élèves** de niveau secondaire au service d'autobus régulier

TRANSPORT ADAPTÉ

- Assure **181 000 déplacements en transport adapté**
- Compte **3 472 usagers inscrits**
- Reçoit plus de **66 000 appels par année**
- Organise le transport des aînés pour **6 municipalités**



Territoire

PLUS IMPORTANT CONSEIL
INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DE
LA GRANDE RÉGION MÉTROPOLITAINE

14 Regroupe
municipalités
membres



Portrait

DU CITL

Offrant, depuis 2004, des services de transport collectif régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, aux citoyens de quatorze municipalités membres, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) est né du regroupement de quatre organisations exerçant les mêmes activités sur la Couronne nord de Montréal.

Le réseau du CITL joue un rôle social majeur à l'échelle du vaste territoire qu'il dessert, en permettant à la population d'accéder aux lieux de travail, d'études, aux services de santé, aux commerces et aux loisirs, rendant accessoire le fait de disposer d'une 2^e et même d'une 3^e voiture.

Les services du CITL assurent une desserte complète du territoire couvert par ces municipalités et s'arriment aux services de trains de banlieue Saint-Jérôme et Deux-Montagnes, qui offrent une liaison rapide et confortable vers Montréal. Le CITL est en outre le seul conseil intermunicipal de transport à intégrer au service d'autobus régulier quelque 2 700 élèves de niveau secondaire.

Le CIT Laurentides offre également un service de transport adapté sur son territoire. Ce même service travaille également en collaboration avec les municipalités de Blainville, Boisbriand, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse afin d'offrir un service de transport spécifiquement destiné aux aînés de 65 ans et plus qui ne sont pas admissibles au transport adapté. Ces municipalités défraient les coûts de déplacement de leurs résidents, tandis que le service est organisé par le CITL.

Selon ce qu'indiquent les résultats de l'*Enquête Origine-Destination* de l'Agence métropolitaine de transports, réalisée en 2008, la majorité des déplacements effectués sur le territoire du CITL sont des déplacements internes, un fait qui confirme que le CITL répond à des besoins réels de mobilité à l'intérieur de son propre territoire, conformément à sa mission.



BLAINVILLE

DES PARTENARIATS POUR ASSURER L'OFFRE DE SERVICES

5

Ententes avec quatre transporteurs régionaux pour une desserte d'autobus (transport régulier)

- Autobus Deux-Montagnes
- Robert Paquette Autobus et Fils
- Transcobec
- Véolia Transdev Québec

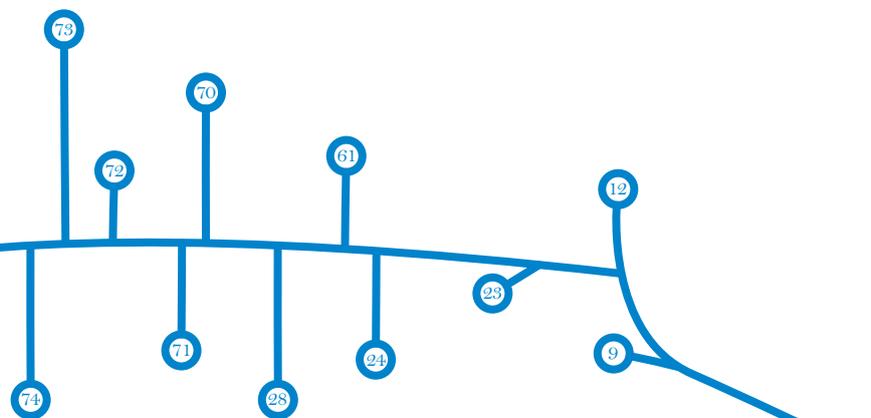
Ententes avec les compagnies de taxis (transport adapté et/ou taxis collectifs)

- Taxi 7000 (Sainte-Thérèse)
- Taxi Cercle du Nord (Saint-Jérôme)
- Taxi Deluxe (Saint-Eustache)
- Taxi Laurentides (Saint-Jérôme)
- Taxi Mirabel (Mirabel)
- Taxi Sainte-Anne (Sainte-Anne-des-Plaines)

Une diversité de moyens

- 102 autobus équipés de supports à vélos, assurant le service sur les lignes régulières
- 3 autobus spécifiquement configurés pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite (Robert Paquette Autobus et Fils et Transcobec)
- 31 véhicules pour services intermédiaires

Plus
■■■



Gouvernance

AU CITL

6 Organisme de droit public constitué en vertu de la Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal (L.R.Q., c. C-60.1), le CITL est gouverné par un conseil d'administration formé d'un représentant de chacune des municipalités membres, en plus de deux représentants des usagers désignés par les membres du CA.

Le conseil d'administration (CA) nomme cinq de ses membres afin de former le comité exécutif (CE). Ce dernier est composé de Pierre Charron, président et maire de Saint-Eustache, Sylvie Surprenant, vice-présidente et mairesse de Sainte-Thérèse, Marlene Cordato, mairesse de Boisbriand, Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme et Normand Clermont, conseiller de Pointe-Calumet.

Le conseil d'administration et le comité exécutif sont tous deux appuyés par les six services du CITL ainsi que par une direction générale qui veille à ce que l'action du CITL réponde aux objectifs et aux demandes du CA et du CE.

Vision

- Assurer un leadership dans le domaine du transport en commun de façon responsable.
- Devenir un réel outil de développement durable pour la région.

Mission

Contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles.

Valeurs

- Le respect
- La qualité des services
- La responsabilité sociale

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (NOMMÉS EN DÉCEMBRE 2013)

BLAINVILLE

Richard Perreault

Membre

Guy Frigon

Substitut

BOIS-DES-FILION

Denis Bourgeois

Membre

Denis Poirier

Substitut

BOISBRIAND

Marlene Cordato*

Membre

Daniel Kaeser

Substitut

DEUX-MONTAGNES

Michel Mendes

Membre

Frédéric Berthiaume

Substitut

LORRAINE

Michèle Tremblay

Membre

Lynn Dionne

Substitut

MIRABEL

Francine Charles

Membre

Jean Bouchard

Substitut

POINTE-CALUMET

Normand Clermont*

Membre

Serge Bédard

Substitut

ROSEMÈRE

Normand Corriveau

Membre

Guylaine Richer

Substitut

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Alain Cassista

Membre

Guy Charbonneau

Substitut

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

François Robillard

Membre

Yves Legault

Substitut

SAINTE-THÉRÈSE

Sylvie Surprenant*

Vice-présidente

Luc Vézina

Substitut

SAINT-EUSTACHE

Pierre Charron*

Président

Janique-A. Danis

Substitut

SAINT-JÉRÔME

Stéphane Maher*

Membre

Gilles Robert

Substitut

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Donald Robinson

Membre

Michel Thorn

Substitut

REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Transport régulier

A combler

Transport adapté

Pierre Langlois

Membre

Jean Perron

Substitut

CIT LAURENTIDES

Nicole Houle

Directrice générale

Secrétaire-trésorière

*Comité exécutif formé en décembre 2013



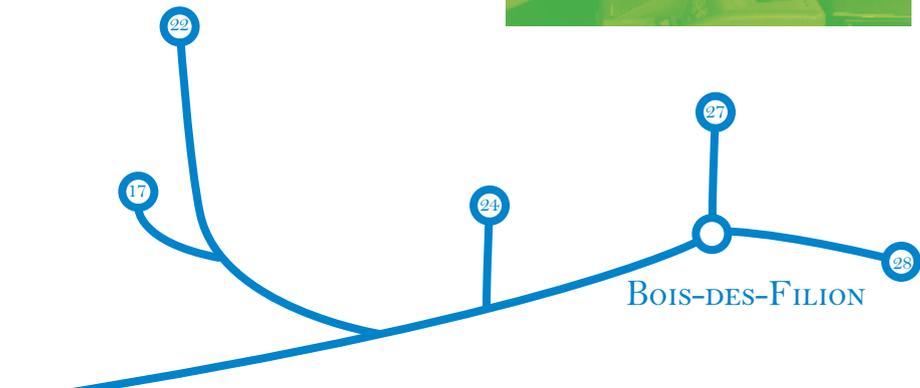
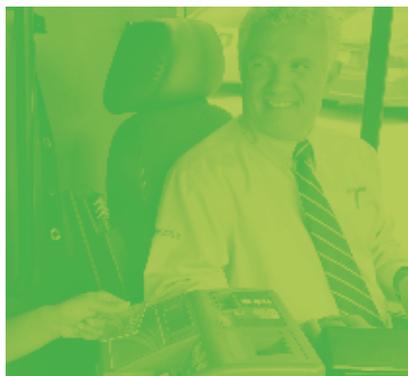
Membres et substituts du conseil d'administration nommés en décembre 2013

De gauche à droite :

Richard Perreault (Blainville), Pierre Charron (président du CITL, Saint-Eustache), Marlene Cordato (Boisbriand), Nicole Houle (directrice générale), Sylvie Surprenant (vice-présidente du CITL, Sainte-Thérèse), Michèle Tremblay (Lorraine), Guy Frigon (Blainville), Stéphane Maher (Saint-Jérôme), Normand Clermont (Pointe-Calumet), Jean Bouchard (Mirabel), Denis Bourgeois (Bois-des-Filion), Serge Bédard (Pointe-Calumet), Luc Vézina (Sainte-Thérèse), Michel Thorn (Saint-Joseph-du-Lac), Janique-A. Danis (Saint-Eustache), Daniel Kaeser (Boisbriand), Michel Mendes (Deux-Montagnes), Alain Cassista (Sainte-Anne-des-Plaines), François Robillard (Sainte-Marthe-sur-le-Lac), Normand Corriveau (Rosemère)

Absents de la photo :

Denis Poirier (Bois-des-Filion), Frédéric Berthiaume (Deux-Montagnes), Lynn Dionne (Lorraine), Francine Charles (Mirabel), Guylaine Richer (Rosemère), Guy Charbonneau (Sainte-Anne-Des-Plaines), Yves Legault (Sainte-Marthe-sur-le-Lac), Gilles Robert (Saint-Jérôme), Pierre Langlois et Jean Perron (représentants des usagers du transport adapté).



Structure

ORGANISATIONNELLE

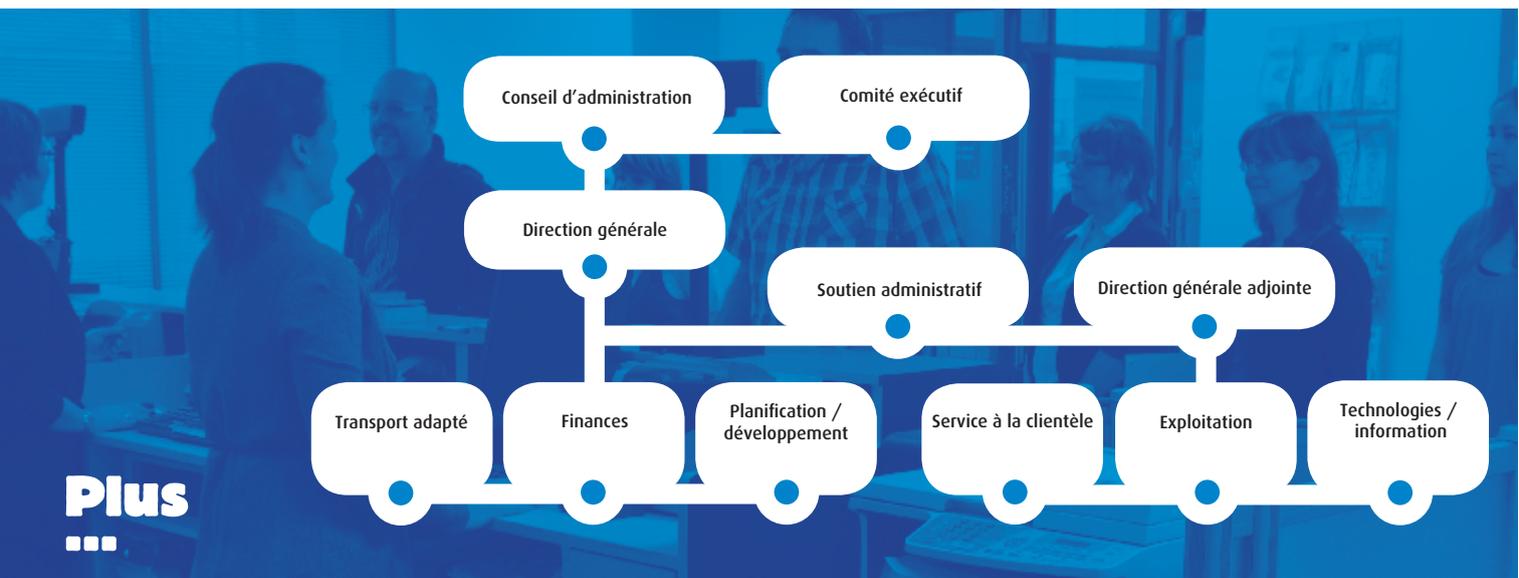
8 RESSOURCES HUMAINES

Veillant à la coordination des services internes, la direction générale a pour mandat de maintenir la satisfaction des usagers à un niveau élevé et d'assurer un degré d'efficacité maximal dans le fonctionnement de l'organisation. Elle prend les décisions appropriées concernant les principales questions qui se posent au sein des services internes et agit au nom du CITL auprès des partenaires externes.

Les services internes - clientèle, exploitation, finances, planification et développement, transport adapté, technologies de l'information – comptant 30 employés permanents assurent pour leur part le bon fonctionnement de leurs activités, en plus de conseiller la direction générale dans leur champ d'action respectif.

Répondre aux défis de la croissance

Afin de répondre aux défis posés par la croissance de l'achalandage, de même que par ceux suscités par le déploiement et le développement de services de qualité aux usagers, le CITL a procédé en 2013 à la création de 3 nouveaux postes : un poste d'adjoint aux communications, en janvier, un poste d'agent superviseur au service à la clientèle et un poste de répartiteur superviseur au transport adapté au courant de l'année



Plus
...

Comités

EN ACTION

COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction est constitué de la directrice générale, de la directrice générale adjointe, de la directrice des finances, de la directrice du service à la clientèle et du directeur des opérations. Il se réunit deux fois par mois afin de suivre les performances et les résultats des équipes, afin d'assurer le suivi des activités stratégiques. Véritable lieu d'échange et de réflexion, le comité de direction joue un rôle de contrôle et s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble des services.

COMITÉ HORAIRE

Ce comité interne a pour mandat d'étudier toutes les demandes d'ajouts ou de modification de service provenant de la clientèle, et de faire des recommandations pour la mise en place de correctifs ou d'ajouts répondant à ces demandes. Le comité se rencontre tous les mois et est formé d'employés du service à la clientèle, du service de l'exploitation et du service de la planification.

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT ADAPTÉ

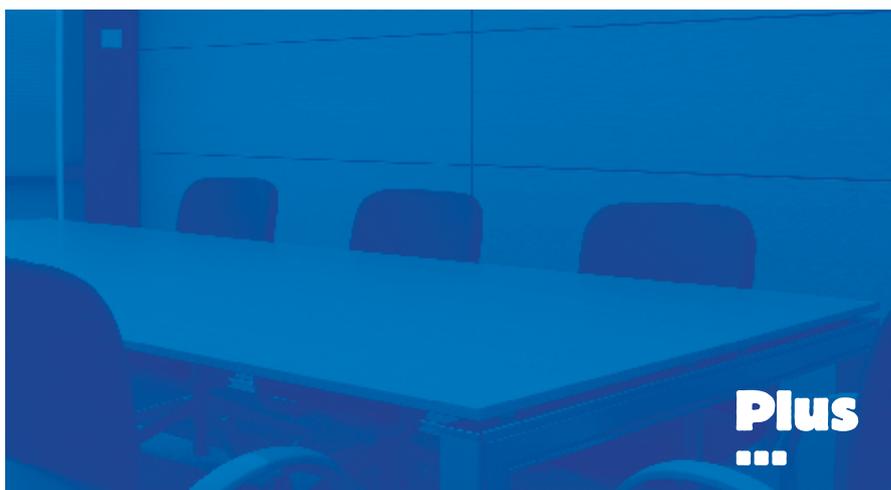
Se réunissant environ trois fois par année, ce comité aide à l'analyse de certains dossiers et est chargé de faire des recommandations à la direction et au conseil d'administration. Il est composé d'au moins cinq membres, dont la directrice du transport adapté, d'un membre du comité d'admissibilité et de trois représentants d'organisme liés aux personnes handicapées.

COMITÉ D'ADMISSION DU TRANSPORT ADAPTÉ

Le comité d'admission constitue l'instance locale décisionnelle en matière d'admissibilité. Seuls les membres de ce comité ont le pouvoir de prendre les décisions quant à l'admission d'une personne au transport adapté et toute décision doit être prise à l'unanimité. Les critères d'admissibilité sont fixés par le ministère des Transports du Québec. Ce comité est un comité tripartite où sont représentés l'organisme mandataire (officier délégué du CITL), un à trois représentants des personnes handicapées, et d'un représentant du réseau de la santé et des services sociaux. Il se réunit au moins une fois par mois pour étudier les demandes.

COMITÉ VERT

Ce comité est formé de trois employés et se réunit de trois à quatre fois par année. Le comité suggère des idées afin de minimiser l'empreinte écologique par des gestes concrets. Depuis sa création, ce comité a permis l'élimination des bouteilles d'eau individuelles, l'ajout de bac de recyclage à chaque bureau, la collecte des canettes, l'ajout de l'option recto-verso à toutes les imprimantes, l'organisation d'une journée sans auto, la livraison de paniers de légumes biologiques au bureau, etc.



2013

MISE EN ŒUVRE ET CROISSANCE SOUTENUE

10

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MOBILITÉ DURABLE 2010-2015 - HORIZON 2020

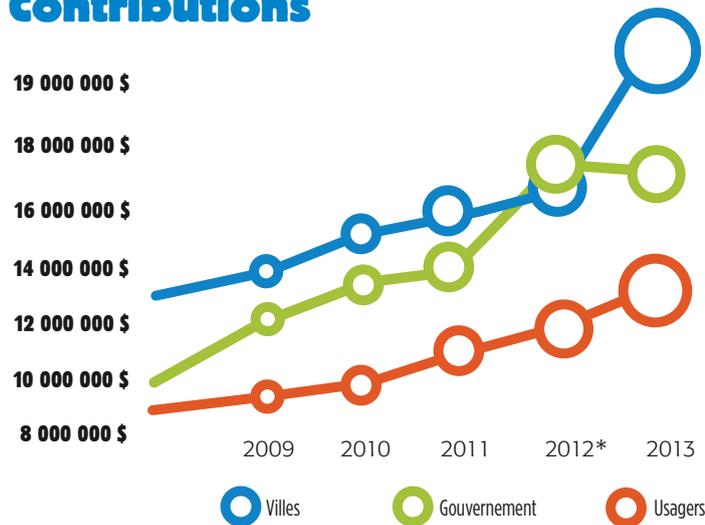
À la fin de 2009, les membres du CITL adoptaient le Plan de mobilité durable 2010-2015 - Horizon 2020, une vision d'avenir rassembleuse, articulée autour de 5 grands axes d'intervention:

- Développer une culture du transport collectif
- Favoriser le développement et la consolidation de milieux de vie de qualité
- Contribuer à l'essor économique des municipalités du territoire du CITL
- Sauvegarder les ressources, protéger l'environnement
- Maintenir une saine gestion d'entreprise

En 2013, le CITL a poursuivi avec succès la mise œuvre de son Plan de mobilité. Grâce à la collaboration de l'ensemble du personnel et des partenaires, l'organisation a été proactive sur tous les fronts, produisant des résultats au-delà des attentes.



Contributions



*L'écart observé entre les sommes correspondant aux contributions gouvernementales versées pour les années 2012 et 2013 s'explique principalement par le fait qu'en 2012, le CITL a reçu une ristourne de 1,7 M \$, en remboursement rétroactif des sommes payées par le CITL en taxe sur le carburant diesel depuis 2006.

Progression de la population

MUNICIPALITÉS MEMBRES DU CITL



2013 368 124

2012 352 796 *

2011 354 151

2010 349 902

2009 338 091

* Retrait de la Ville d'Oka du CITL

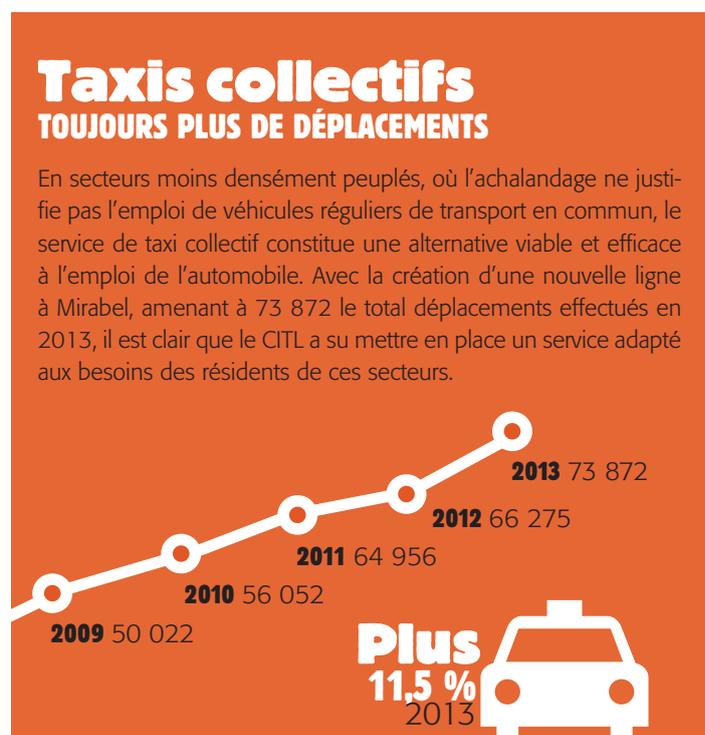
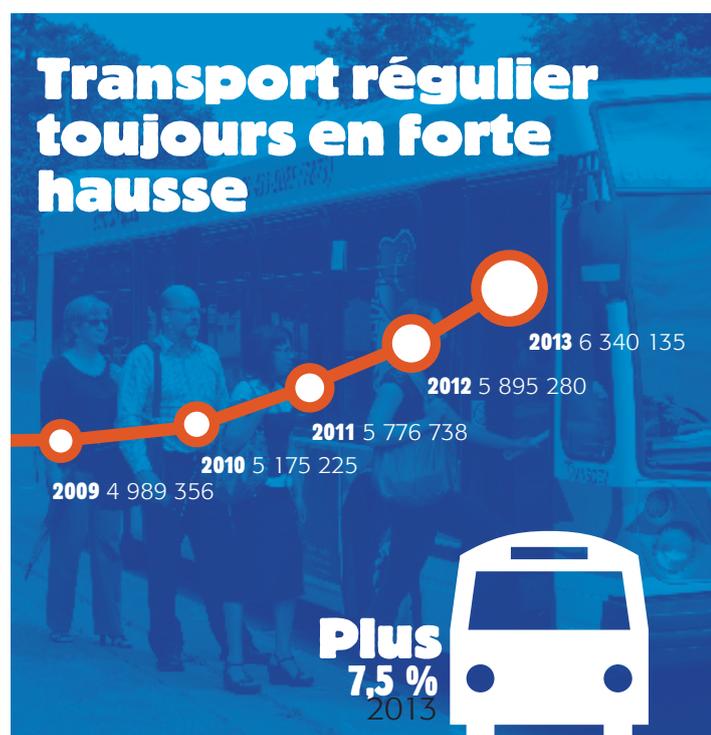
2013

UNE CROISSANCE EXCEPTIONNELLE... SUR TOUTE LA LIGNE

NOUVEAUX RECORDS D'ACHALANDAGE

Le CITL affiche en 2013 de nouveaux records d'achalandage, aux chapitres du transport régulier, du transport en taxis collectifs et du transport adapté. Cette performance exceptionnelle, qui classe une fois de plus le CITL parmi les autorités organisatrices de transport les plus performantes qui soient au Québec, démontre que son offre de services est adaptée à la demande croissante et aux besoins évolutifs de sa clientèle.

11



Transport adapté UNE AUGMENTATION MARQUÉE

Le service du transport adapté a connu en 2013 une augmentation marquée de son achalandage, qui s'établit à 3,6 %, un fait principalement imputable à l'augmentation marquée du nombre de personnes admissibles à ce type de service. Le vieillissement de la population, combiné à l'accroissement de la population dans la région, expliquent en effet la hausse de 14,7 % du nombre de personnes admises en 2013, la plus forte des cinq dernières années.

Quelques chiffres

- 180 642 déplacements
- Croissance de l'achalandage s'établissant à 3,6 % en 2013
- Augmentation marquée de 14,7 % du nombre de personnes admises
- Horaire du centre de réservation prolongé jusqu'à 18 h, du lundi au vendredi



2013

UNE CROISSANCE EXCEPTIONNELLE... SUR TOUTE LA LIGNE

12

POPULARITÉ CROISSANTE POUR LES TITRES DE TRANSPORT

Les titres de transport s'adressant à ses clientèles cibles ont connu une fois de plus une forte popularité en 2013. La croissance des ventes, qui s'est poursuivie cette année, indique clairement que le CITL réussit à fidéliser ses différentes clientèles, par une offre tarifaire variée et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Passe-Soleil



La **Passe-Soleil**, valide pour une période de deux mois, offre aux étudiants l'opportunité d'effectuer des déplacements illimités durant les mois de juillet et août, pour le coût modique de 34,25 \$. Sa popularité croissant d'année en année, il est indéniable que pour les étudiants, la Passe-Soleil, depuis son implantation, en 2010, est indissociable des déplacements estivaux.

Passe-Atout

La **Passe-Atout** permet aux personnes de 65 ans et + des déplacements illimités en tout temps, pour aussi peu que 21,75 \$ par mois. En 2013, ce produit populaire a connu une augmentation de 8,2 % par rapport à l'année précédente.

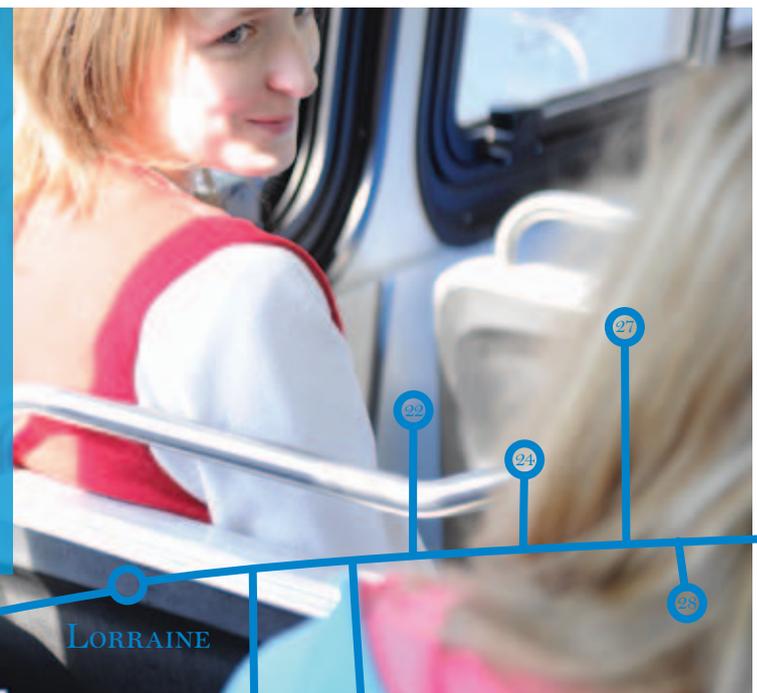
Titres vendus



Passe-Temps

Dernier né des titres s'adressant à des clientèles spécifiques, la **Passe-temps** est offerte aux étudiants au coût très attractif de 15,50 \$ par mois. Elle est valable pour les déplacements après 18 h en semaine, de même qu'en tout temps, les fins de semaine et jours fériés. Un nombre appréciable de 623 titres ont été vendus en 2013. Confiant que ce titre ne peut que gagner en popularité, le CITL entend en faire une promotion plus active.

623
titres
vendus
2013



LORRAINE

12

17

22

24

27

25

Dessertes et services

AMÉLIORÉS

HORAIRE DES AUTOBUS AJUSTÉ AU NOUVEL HORAIRE DU TRAIN DE BANLIEUE

En vue de la rentrée automnale, l'Agence métropolitaine de transport annonçait, en mai 2013, l'ajout de 6 départs en semaine et de 12 départs la fin de semaine sur la ligne de train de banlieue Saint-Jérôme. L'horaire des autobus étant arrimé, en heures de pointe, à celui du train de banlieue, le CITL a donc aussitôt procédé aux ajustements nécessaires sur ses lignes d'autobus desservant les gares de Saint-Jérôme, Blainville, Sainte-Thérèse et Rosemère, de manière à assurer une concordance des horaires. Notons que ces changements, qui améliorent l'offre de service, auront nécessité des investissements de 1,2 M \$ en 2013.

DES AJUSTEMENTS POUR AMÉLIORER LE SERVICE

Des départs additionnels sur les lignes dorsales et transversales

Tel que le préconise son plan de mobilité, le CITL a poursuivi en 2013 la hiérarchisation de son réseau, en renforçant les lignes sur lesquelles la demande est élevée.

- 17 départs de plus quotidiennement sur la ligne 8 (Saint-Eustache-Montmorency)
- Horaire prolongé et 30 départs quotidiens ajoutés sur la ligne 9 (Saint-Jérôme-Montmorency)
- 5 départs additionnels par jour pour la ligne 88 (Saint-Eustache-Sainte-Thérèse)

UNE OFFRE DE SERVICE EN CONSTANTE PROGRESSION

Heures de services annuelles



Plus
5,8 %
2013



PROLONGATION DE TRAJET SUR LA LIGNE 12 (LORRAINE)

La ligne 12, une ligne de rabattement au train de banlieue de la gare de Rosemère, a vu son trajet prolongé à l'intérieur de Lorraine afin que davantage de citoyens y aient accès.

LA LIGNE 21 À BLAINVILLE SCINDÉE POUR DEVENIR LES LIGNES 73 ET 74

La ligne 21, à Blainville, a été scindée en deux, pour devenir la ligne 73 à l'heure de pointe et la ligne 74, en dehors des heures de pointe. Cette nouvelle numérotation s'inscrit dans la logique de l'attribution des numéros d'autobus. En outre, comme les trajets diffèrent dépendant de l'heure de pointe ou non, la création de deux lignes distinctes rend la compréhension des changements plus simple pour la clientèle.

UNE SIXIÈME LIGNE EN FONCTION À MIRABEL

Une sixième ligne de taxi collectif a fait son entrée en 2013 sur le territoire du CITL, reliant les secteurs du Domaine Vert Nord et de Saint-Janvier, à Mirabel. La création de la ligne 19 permet non seulement de réduire le temps de déplacement des usagers devant transiter à l'intérieur de Mirabel ou vers Saint-Jérôme, mais également de mieux desservir les travailleurs du parc industriel de Saint-Janvier.



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

81

POINTE-CALUMET

80

93

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Dans le rétroviseur

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2013

14

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En fin d'année 2013, les résultats des dernières élections municipales ont eu pour effet de reconduire neuf administrations, sur un total de quatorze, aux commandes de leurs villes respectives, résultats, qui, en outre, assuraient stabilité et continuité pour les orientations dont s'était doté le CITL.

En décembre dernier, c'est avec ouverture que l'organisation accueillait en son sein nouveaux et anciens élus devant former le futur conseil d'administration. À la faveur de l'élection visant à nommer les membres du comité exécutif, M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, et Mme Sylvie Surprenant, mairesse de Sainte-Thérèse, ont ainsi accédé aux postes de président et de vice-présidente du CITL. Notons que par cette dernière nomination, le CITL écrit une page de son histoire, puisque c'est la toute première fois qu'une femme accède à cette fonction depuis la création de l'organisation.

Par ailleurs, pour assurer une intégration harmonieuse et une formation propice à une gestion efficace, la direction du CITL a organisé deux soirées d'information à l'intention des nouveaux élus, au cours desquelles ceux-ci ont pu se familiariser avec les enjeux, défis et orientations de l'organisation. Rappelons que le fait de s'assurer de la compétence des élus fait partie intégrante des actions inscrites au Plan de mobilité durable.

UN NOUVEAU DÉCRET OFFICIALISE L'ENTENTE ENTRE LE CITL ET SES PARTENAIRES

Un décret du Gouvernement du Québec est entré en vigueur le 11 septembre 2013, officialisant la nouvelle entente de partenariat conclue en mars 2012 entre le CITL et les 14 autres villes associées. Cette entente entérine la nouvelle répartition de la contribution financière des municipalités, ainsi que le retrait de la municipalité d'Oka du CITL.

UN PLAN FINANCIER RESPONSABLE POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT

Dans la continuité du Plan de mobilité durable, et dans l'optique d'assurer l'atteinte d'objectifs liés au développement de l'offre de service et à la gestion responsable des ressources, le CITL a préconisé une approche novatrice en 2013, en adoptant son Plan financier de référence 2014-2018.

Le CITL se dote ainsi d'un outil performant, basé sur un horizon de 5 ans, qui englobe tant les ressources matérielles, humaines, que le développement du service. Il devient donc le cadre de référence à partir duquel le CITL pourra désormais planifier et mettre en œuvre les actions à réaliser d'ici 2018.

Coup de fraîcheur DANS LES COMMUNICATIONS

UNE IMAGE RENOUVELÉE ET DYNAMISÉE

Le CITL a procédé en 2013 au « relooking » de plusieurs autobus de la flotte, qui arborent désormais fièrement les couleurs et la nouvelle image du CITL. L'affichage du nouveau visuel devrait se poursuivre au cours de l'année 2014.

L'INFOSURF DEVIENT... INFOBUS !

Au printemps 2013, l'affiche INFOSURF, servant à communiquer de l'information au client à bord de l'autobus, s'est dotée d'un tout nouveau design à l'image du CITL.

NOUVEAUX INFOBUS AUX QUAIS

De tout nouveaux panneaux indiquant les heures de départ des autobus ont fait leur apparition en août dernier sur tous les quais de gare et de terminus, remplaçant avantageusement les anciens. Attrayants et faciles à consulter, ces nouveaux panneaux, à l'instar des nouvelles affiches, ont été vite remarqués... et appréciés!



INFO BUS DÉTOUR

LIGNE 9 FERMETURE DE L'AUTOROUTE 15

L'autoroute 15 sera fermée entre Boisbriand et l'autoroute 440 à Laval du samedi 21 septembre 23h jusqu'à 7 h 30 le lendemain. La ligne 9 fera donc ce détour :

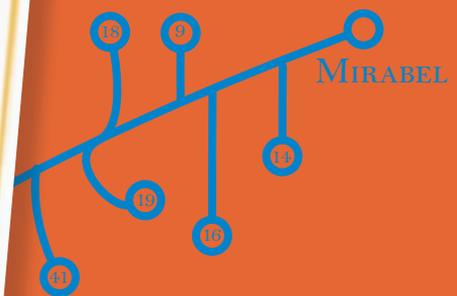
ARRÊTS SUPPRIMÉS

Direction Montmorency
Boul. Desjardins Ouest / Leroux # 82263
Boul. Desjardins Ouest / Béliste # 82264

Direction Gare Saint-Jérôme
Boul. Desjardins Ouest / Béliste # 82515
Boul. Desjardins Ouest / Leroux # 82338
Boul. Desjardins Ouest / Turgeon # 82987

Affiche mise à jour le 22 septembre 2013

CITL Louvetides CITL.QC.CA 450-453-7871





En plus d'un cadre budgétaire étalé sur 5 ans et d'un budget spécifique pour l'année 2014, le Plan financier de référence comprend un plan de développement du service jusqu'en 2018. Tout comme dans le Plan de mobilité durable, il y est notamment fait état de l'importance de hiérarchiser le réseau, en offrant du service express, des lignes dorsales, des lignes transversales, des lignes locales et enfin, de rabattement au train de banlieue.

À l'aide de cet outil de référence permettant une planification à plus long terme, le CITL est convaincu de pouvoir atteindre ses objectifs, tout en maintenant une gestion rigoureuse de ses ressources.

MISE EN PLACE DU COMITÉ SITE INTERNET

En 2013, le CITL a mis sur pied un comité spécialement chargé de définir les paramètres d'un nouveau site Internet pour l'organisation. Tout a été pensé dans les moindres détails pour que les internautes qui le visiteront y vivent une expérience de navigation conviviale, interactive et informative. Un contrat a été octroyé à une firme spécialisée pour sa mise en œuvre, prévue en 2014.

RÉSEAUX SOCIAUX



À l'ère du 2.0, le CITL sait qu'une communication et une rétroaction efficace avec la clientèle ne sauraient être complètes sans une présence soutenue sur les réseaux sociaux. Le CITL a ainsi diffusé ses messages tout au cours de l'année 2013 par le biais des réseaux sociaux Facebook et Twitter. Pour le CITL, il s'agit là d'une stratégie de communication à l'efficacité éprouvée, à en juger par la progression constante du nombre d'abonnés.

DES ACQUISITIONS QUI AMÉLIORENT L'EXPÉRIENCE CLIENT

30 NOUVEAUX ABRIBUS!

Afin d'améliorer l'expérience client, le CITL a fait l'acquisition en 2013 de pas moins de trente nouveaux abribus, dont trois à Rosemère, sept à Saint-Jérôme, quatre à Pointe-Calumet, dix à Blainville, et six à Sainte-Thérèse.



Plus
...

Nouvelle correspondance

Le billet de correspondance, autrefois imprimé en une seule couleur, a aussi subi une belle cure de jeunesse. En effet, depuis le 27 novembre dernier, la correspondance affiche à son tour joyeusement les couleurs du CITL.



15

DISTINCTIONS, HONNEURS ET RECONNAISSANCES

NICOLE HOULE,
« Personnalité marquante du domaine des transports collectifs 2013 »



En reconnaissance pour sa contribution remarquable à l'amélioration de l'accessibilité aux transports en commun, le jury aux Prix Guy-Chartrand, décernés par l'organisme

Transport 2000 Québec, a octroyé à la directrice générale du CITL, Mme Nicole Houle, le prestigieux titre de « Personnalité marquante du domaine des transports collectifs ». Les membres du conseil d'administration et l'ensemble des employés du CITL joignent leur voix pour féliciter l'heureuse récipiendaire de cet honneur bien mérité. Fait à noter, la candidature de Mme Houle avait été appuyée par nul autre que M. Élie Fallu, ex-président du CIT des Basses-Laurentides et premier récipiendaire du prix Guy-Chartrand.

RECONNAISSANCE POUR 27 ANS D'ENGAGEMENT

En 2013, au terme de 27 années consacrées au mieux-être des personnes à mobilité réduite, la directrice du transport adapté, Mme Pierrette Mondion, a quitté ses fonctions pour mettre le cap vers une nouvelle vie bien méritée. Pour l'occasion, la direction du CITL a organisé une fête au cours de laquelle parents, collègues, partenaires et amis ont pu témoigner de la grande contribution de Pierrette Mondion à l'amélioration des conditions de déplacements de ces personnes.



D'un autobus À L'AUTRE

16

NOUVEAUX TYPES DE VÉHICULES À L'ESSAI

Au cours de l'année écoulée, les usagers des lignes 9, 51, 52 et 59 ont eu la chance d'expérimenter le confort et l'agrément de tout nouveaux types de véhicules, mis à l'essai par nos partenaires transporteurs. Parmi ceux-ci, l'autobus de type « midi », un modèle fort prometteur, à mi-chemin entre le minibus et l'autobus régulier, a fait forte impression sur la clientèle. Accueillant plus de passagers qu'un minibus et comportant un plancher plus bas et une porte d'entrée plus large, ce modèle assure notamment une accessibilité accrue aux personnes à mobilité réduite. L'expérience de ce midibus s'est avérée concluante au point où le CITL, dans l'optique d'un usage rationnel et optimisé de ses ressources, compte faire usage de ce modèle novateur sur ses lignes moins achalandées dès 2014.

Par ailleurs, du 21 octobre au 9 novembre, et au grand plaisir des usagers, un autobus à deux étages de marque Alexander Dennis, modèle Enviro 500, a été mis à l'essai sur la ligne 9, reliant Saint-Jérôme au métro Montmorency, soit la ligne la plus achalandée du réseau.

Pour terminer, un dernier modèle de type « coach » a enfin été expérimenté sur les lignes 9 et 59, les deux dernières semaines de novembre.

UN TROISIÈME AUTOBUS HYBRIDE SUR LE RÉSEAU

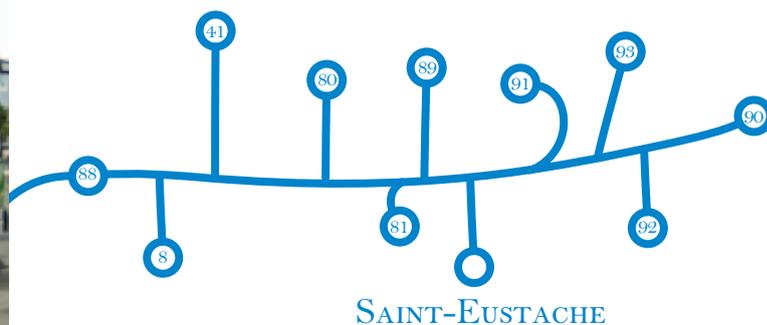
Le réseau du CITL compte à présent un troisième autobus hybride, qui devient également le premier à circuler dans le secteur de Saint-Eustache. À l'instar des deux premiers autobus de même type, circulant à Saint-Jérôme depuis 2008, celui-ci allie confort, fiabilité et accessibilité à une plus grande efficacité énergétique. Dans le contexte où l'électrification des transports constitue la voie de l'avenir pour le transport en commun, tout indique que ce troisième autobus pourrait être suivi de nombreux autres au cours des prochaines années. Pour le CITL, il s'agit là d'une excellente façon de réduire son empreinte écologique.



Promotion du transport en commun

Engagé dans la communauté, le CITL a été présent et actif dans le cadre de nombreux événements publics organisés par le milieu. Ces activités ont été l'occasion, pour le CITL, de faire une promotion dynamique du transport collectif.

- Forum des 55 ans et plus de la Ville de Rosemère
- Fête au Parc de la Ville de Blainville
- Salon des aînés de la MRC de Thérèse-De Blainville
- Bienvenue chez vous! – Ville de Blainville
- Journée de l'environnement et de l'embellissement – Ville de Saint-Eustache
- Soirée d'accueil des nouveaux résidents de Sainte-Thérèse
- Intégration d'élèves d'écoles primaires dans le transport collectif vers des activités culturelles ou sportives dans le cadre d'une entente entre la Ville de Saint-Eustache et les écoles primaires de son territoire
- Journée d'accueil des 5 écoles secondaires aux étudiants intégrés au transport collectif : Polyvalentes Sainte-Thérèse et Deux-Montagnes et les écoles secondaires des Patriotes, Saint-Gabriel et Rive-Nord
- Journées d'accueil, d'orientation, portes ouvertes ou kiosques d'information aux collèges/cégeps Lionel-Groulx et Saint-Jérôme, au campus de l'Université du Québec en Outaouais de Saint-Jérôme et au Centre de formation agricole de Mirabel.



Bien ancré

DANS SA COMMUNAUTÉ

SUR LE TERRAIN POUR LE JOUR DE LA TERRE !

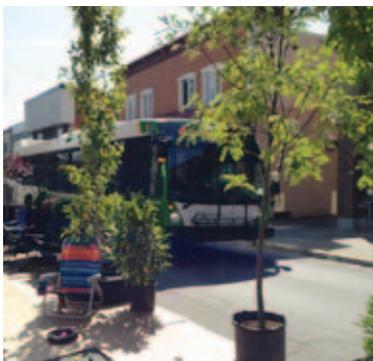
UNE RECONNAISSANCE POUR LES CHAUFFEURS



À l'occasion du Jour de la Terre, la directrice générale et des membres de la direction y sont allés d'une initiative originale en partant à la rencontre des chauffeurs du CITL partout sur le terrain. L'activité visait à manifester la reconnaissance de l'organisation envers ceux et celles, qui, au quotidien, « transportent l'avenir », et qui contribuent de façon remarquable au succès du CITL. Chaque chauffeur a ainsi reçu des items promotionnels à l'effigie du CITL, écologiquement emballés dans de vieux dépliant horaires, et accompagnés d'une lettre personnalisée.

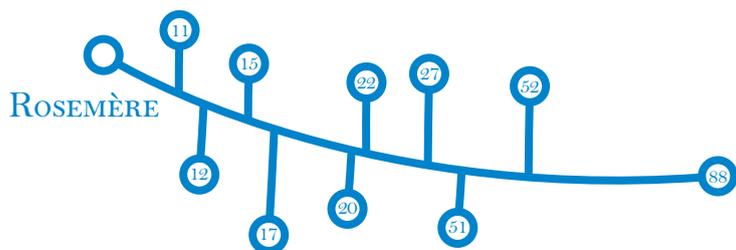
PARTICIPATION AU PARK(ING) DAY

Dans le cadre de la journée En ville sans ma voiture, le 20 septembre dernier, c'est avec enthousiasme que le CITL a participé pour la toute première fois à l'événement Park(ing) Day.



Cet événement, qui se déroule simultanément dans une multitude de villes à travers le monde, vise à convertir, le temps d'une journée, un espace de stationnement en un endroit accueillant. Cette activité a été rendue possible grâce au concours des partenaires transporteurs Transdev et Autobus Paquette, ainsi que de celui fort apprécié d'un commanditaire, Les Serres Dion.

WWW.PARKINGDAY.ORG • WWW.PARKINGDAYMONTREAL.ORG



En action pour combattre la faim

Collecte mobile au profit de Moisson Laurentides

Depuis plusieurs années, dans le cadre de la Grande Guignolée, les employés du CITL s'activent à récolter des dons, en argent et en denrées non périssables, au profit de Moisson Laurentides, un organisme œuvrant à combattre la faim. Désirant renforcer le lien qui l'unit à l'organisme, le CITL a ainsi initié, les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier derniers, une collecte mobile au profit des plus démunis de la région. Grâce à la générosité des usagers qui ont voyagé à bord des 102 autobus circulant sur l'ensemble du territoire, cette première collecte a permis au CITL d'amasser 4 432 \$, qui ont été remis à Moisson Laurentides.



EN SUPPORT AUX INITIATIVES DU MILIEU

Dans le cadre de la 9^e édition du Grand Prix de tennis du Québec, le CITL a offert la gratuité sur le réseau à quelque 180 athlètes, bénévoles et accompagnateurs pour les quatre jours qu'ont duré l'événement.

HALO SUR LA JEUNESSE

- Heureuse de s'associer à des activités jeunesse visant l'excellence, le CITL a accordé une commandite à l'Association Québec-France, dans le cadre de la Franco-Fête qui s'est déroulée au printemps dernier. Le CITL a ainsi remis 18 Passe-Soleil et cartes OPUS avec photo aux élèves de différentes écoles de la CSSMI participant à la dictée trouée.
- Y voyant une belle occasion de promouvoir le transport collectif, le CITL a gaiement accepté, le temps d'une journée, de faire de ses locaux un point d'arrêt du Rallye des étudiants du volet alternatif de la Polyvalente Sainte-Thérèse.



Présent

AU COEUR DES GRANDS ENJEUX

18

PRÉSENCE AU SEIN DES COMITÉS

- Comité d'axe A-15
- Coalition pour le parachèvement de l'A-19
- Comité de réflexion tarifaire de l'AMT, visant l'harmonisation et la simplification de la tarification

REPRÉSENTATIONS AUPRÈS D'INSTANCES GOUVERNEMENTALES

- Ministre des Transports du Québec
- Direction du transport des personnes au ministère des Transports du Québec
- Ministre responsable de la région des Laurentides

IMPLICATION AU SEIN DE L'AQTIM

Étroitement impliqué au sein de l'Association québécoise du transport intermunicipal (AQTIM), le CITL a une fois de plus, en 2013, travaillé de concert avec les autres autorités organisatrices de transport à l'avancement des questions du transport collectif et à toutes celles reliées à la mobilité durable. Le CITL a également apporté son concours à l'organisation du colloque annuel de l'AQTIM, un événement qui gagne chaque année en popularité et qui s'est soldé, en 2013 par un record de participation, avec la présence de plus de 200 représentants des CIT et de divers intervenants du milieu.

ANNONCE DU PARACHÈVEMENT DE L'A-19

C'est avec satisfaction que le CITL accueillait, en mai 2013, l'annonce du ministre des Transports du Québec confirmant, pour 2016, le début des travaux de parachèvement de l'autoroute 19, avec voies réservées au transport collectif. À l'instar des membres de la Coalition, le CITL s'est réjoui en outre de la bonification du projet, qui prévoit la construction d'un deuxième pont pour permettre l'aménagement des voies réservées, ainsi que la construction de stationnements incitatifs de plus grande capacité.

NDLR : Au moment d'écrire ces lignes, un nouveau gouvernement provincial est en fonction depuis le 7 avril. La question de la réalisation des travaux de parachèvement de l'A-19 n'a pas encore été adressée aux autorités compétentes.



Dans le respect de sa mission, tout au long de l'année 2013, le CITL a contribué à l'avancement de divers dossiers liés à l'avenir du transport collectif et au développement de la région.

Acteur incontournable, proactif et présent aux tables où se prennent les décisions économiques, le CITL a ainsi siégé au sein de comités dédiés, est allé à la rencontre des partenaires et des représentants de diverses instances, a participé à de nombreuses discussions sur les enjeux nationaux et régionaux, en plus d'exprimer ses positions dans le cadre d'importantes consultations publiques.

Rencontres et discussions avec :

- Les municipalités membres et leurs représentants
- Les transporteurs
- L'Agence métropolitaine de transport (AMT)
- Le ministère des Transports du Québec (MTQ)
- L'Association québécoise du transport intermunicipal et municipal (AQTIM) et autres organismes de transport
- Des partenaires (collèges, universités, commissions scolaires, chambres de commerce, MRC, etc.)

DÉPÔT DE MÉMOIRES ET PRÉSENTATIONS

CONSULTATION PUBLIQUE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC PORTANT SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE MOBILITÉ DURABLE

Le CITL a fait savoir qu'il adhérerait pleinement au principe directeur de la stratégie nationale, qui place l'utilisateur au cœur de celle-ci, tout comme il adhérerait à la prémisse voulant que le développement du Québec repose sur un système de transport efficace, permettant d'améliorer la compétitivité des grandes villes, de contribuer à la vitalité sociale et culturelle des régions et de réduire les nuisances environnementales. Il a cependant exposé les principales limitations qui entravent l'atteinte de ces objectifs, dont la question de la gouvernance à l'échelle de la région métropolitaine. Le CITL a donc invité les autorités à reconsidérer les rôles et responsabilités des organismes clés en matière de transport, préalablement à toute réflexion entourant la mobilité des personnes et des sources de financement qui en découlent. À ce chapitre, le CITL a réaffirmé sa position, à l'effet que le développement du transport collectif passe nécessairement par un financement accru, récurrent et prévisible, selon une répartition équitable, et provenant d'une pluralité de sources. Il a finalement rappelé la nécessité de voies réservées sur les autoroutes 13 et 15 pour améliorer la performance de son service et ainsi donner une VRAIE alternative à l'automobile.

CONSULTATION DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT AU SUJET DE LA LOCALISATION DE LA FUTURE GARE DE MIRABEL

La société civile étant mobilisée en faveur de ce projet, le CITL a exprimé sa conviction à l'effet que la gare de Mirabel doit devenir, au plus tôt, une réalité au bénéfice des résidents de Mirabel et de ceux des



municipalités plus éloignées, qui pourraient également bénéficier de ce nouveau service. Il a réitéré fermement sa position, à savoir que le projet de gare à Mirabel doit nécessairement être accompagné, et ce, simultanément, par l'implantation d'un terminus d'autobus digne de ce nom, à partir duquel le CITL pourra déployer une desserte d'autobus fluide et efficiente, en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs de la population de ce secteur et des secteurs adjacents. Le CITL a enfin plaidé en faveur d'un projet de gare adéquatement planifié, disant espérer que le choix du site se fasse dans l'esprit de répondre à des objectifs stratégiques à moyen et long terme.

COMMISSION DU TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF

Invité à se prononcer sur la question, le CITL a clairement exprimé à la Commission du transport de la CMM son avis à l'effet que des investissements massifs et majeurs sont nécessaires et ce, afin d'améliorer la mobilité de la population à l'échelle de la région métropolitaine, de même que pour réduire la congestion routière qui la paralyse. Au chapitre des projets, le CIT a fait valoir que, quelle que soit leur nature, ceux-ci nécessitent l'entrée d'argent neuf. À cet égard, le CITL s'est prononcé contre toute mesure visant à pénaliser les couronnes et à réduire la mobilité sur le territoire de la CMM, considérant que l'accès à la mobilité doit être abordé dans une perspective d'équité. Dans son mémoire, le CITL a affirmé que toutes les mesures de financement envisagées doivent impérativement s'accompagner d'une offre de service supplémentaire et qu'en ce sens, toute mesure dissuasive à l'emploi de l'automobile ne peut être envisagée qu'après l'instauration d'une alternative à son usage, qui soit efficace en termes de temps et de fiabilité et viable sur le plan financier.

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DU TRANSPORT DE LA CMM SUR LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE TRANSPORT EN COMMUN

En mai 2013, à l'invitation de la Commission du transport de la CMM, le CITL a présenté ses priorités en matière de transport en commun. Dans sa présentation, le CITL a expliqué la nécessité de mettre rapidement en place les projets priorités et a démontré quels impacts positifs découleraient des projets structurants que sont l'implantation de voies réservées sur l'A-15, le parachèvement de l'A-19, la création de stationnements incitatifs et l'implantation de nouvelles gares à Mirabel et à Saint-Eustache, dans le prolongement de la ligne Deux-Montagnes. En ce qui a trait au métro, le CITL a finalement précisé qu'il accorde sa priorité au prolongement de la ligne orange.

Perspectives 2014

En 2014, le CITL entend mettre en œuvre différentes mesures s'inscrivant dans la continuité de son Plan de mobilité durable 2010-2015-Horizon 2020 et de l'application du Plan financier de référence 2014-2018, afin de renforcer son action et de répondre à ses objectifs.

OFFRE DE SERVICE

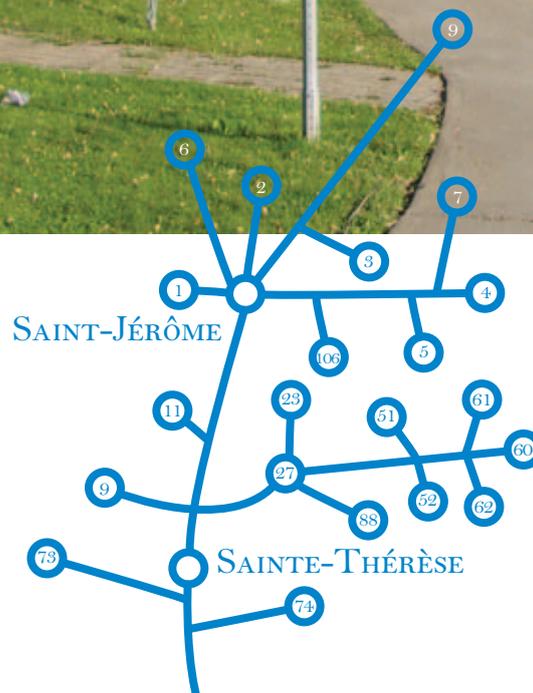
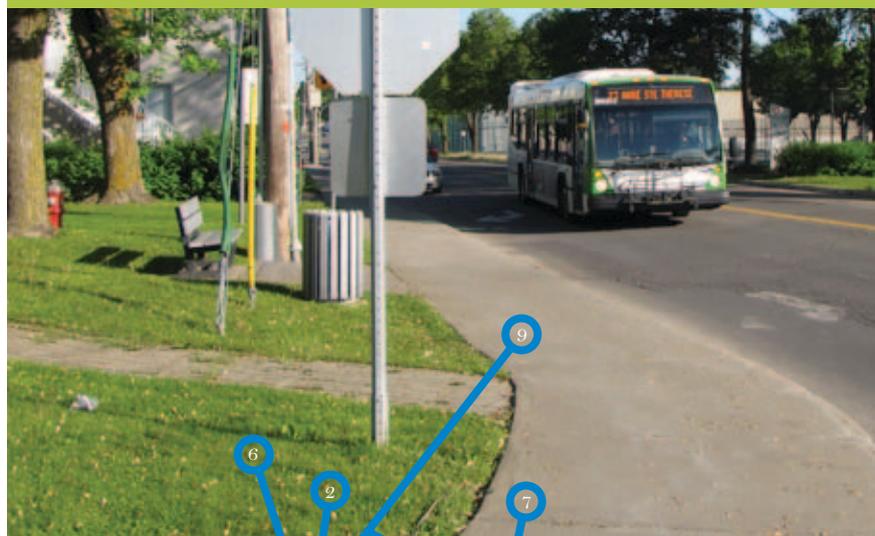
- Revoir le plan de transport pour le secteur de Saint-Jérôme
- Poursuivre la hiérarchisation du réseau par l'amélioration des lignes dorsales et transversales
- Améliorer la desserte de Sainte-Anne-des-Plaines
- Bonifier la fréquence des lignes dorsales 9 et 59

OUTILS D'INFORMATION

- Mettre en ligne un nouveau site Internet convivial, interactif et informatif
- Rendre disponible à la clientèle les informations provenant du système d'aide à l'exploitation et information voyageur (SAEIV)

RESSOURCES HUMAINES

- Créer une direction des opérations, chapeautant les services de l'exploitation, de la planification et du transport adapté, afin de dynamiser les opérations en regroupant les services, pour un travail plus efficient.



Transport régulier

RAPPORT FINANCIER

20

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, les états de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues

et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

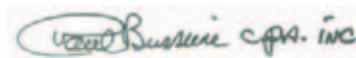
OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier au 31 décembre 2013, ainsi que de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

OBSERVATIONS

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 3 et 8, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales ainsi que sur l'investissement net dans les éléments à long terme.

Les données présentées à titre de budget de l'exercice terminé au 31 décembre 2013 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment, je n'exprime pas d'opinion sur ce budget.



Paul Bussière, CPA auditeur, CA
Saint-Jérôme, le 18 avril 2014

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre

	2013		2012
	BUDGET	RÉALISATIONS	RÉALISATIONS
REVENUS			
Répartition à l'ensemble des municipalités	15 930 500 \$	16 054 917 \$	15 347 143 \$
Contribution des usagers	13 236 981	12 950 641	11 793 625
Subventions	11 427 204	12 804 628	16 108 062
	40 594 685	41 810 186	43 248 830
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	2 086 325	2 025 684	1 970 440
Transport	40 303 237	39 826 391	33 511 057
Frais de financement	11 075	10 597	14 239
Amortissement des immobilisations	582 230	672 903	531 035
Perte sur cession d'immobilisations	—	2 090	101 578
	42 982 867	42 537 665	36 128 349
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
	(2 388 182)	(727 479)	7 120 481
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Amortissement des immobilisations	582 230	672 903	531 035
Perte sur cession d'immobilisations	—	2 090	101 578
Remboursement de la dette à long terme	—	—	—
Affectation aux activités d'investissement	(178 278)	(75 725)	(297 377)
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	1 984 230	1 984 229	—
Affectation de la réserve financière	—	166 413	1 566 995
Affectation à la réserve financière	—	(74 974)	(4 980 957)
	2 388 182	2 674 936	(3 078 726)
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES			
	— \$	1 947 457 \$	4 041 755 \$

Situation financière

31 décembre

	2013	2012
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	3 606 282 \$	2 386 539 \$
Débiteurs	6 263 003	14 189 229
Placement à long terme	6 200 000	—
	16 069 285	16 575 768
PASSIF		
Créditeurs	3 425 678	3 736 819
Recettes reportées	540 235	581 727
Dette à long terme	245 500	268 800
	4 211 413	4 587 346
ACTIFS FINANCIERS NETS		
	11 857 872	11 988 422
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	55 673	53 332
Immobilisations	3 474 644	3 564 449
	3 530 317	3 617 781
EXCÉDENT ACCUMULÉ		
Excédent de fonctionnement non affecté	4 004 983	4 041 755
Réserve financière	7 908 561	8 000 000
Investissement net dans les éléments à long terme	3 474 644	3 564 449
	15 388 188 \$	15 606 204 \$

Transport adapté

RAPPORT FINANCIER

22

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, les états de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues

et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

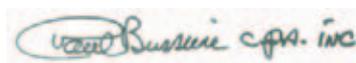
OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier au 31 décembre 2013, ainsi que de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

OBSERVATIONS

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 3 et 8, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales ainsi que sur l'investissement net dans les éléments à long terme.

Les données présentées à titre de budget de l'exercice terminé au 31 décembre 2013 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment, je n'exprime pas d'opinion sur ce budget.



Paul Bussière, CPA auditeur, CA
Saint-Jérôme, le 18 avril 2014

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre

	2013		2012
	BUDGET	RÉALISATIONS	RÉALISATIONS
REVENUS			
Répartition à l'ensemble des municipalités	1 498 065 \$	1 478 471 \$	1 314 015 \$
Contribution des usagers	688 375	680 617	610 884
Subventions	1 522 210	1 507 169	1 459 845
	3 708 650	3 666 257	3 384 744
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	635 140	683 056	537 376
Transport	3 068 100	3 123 865	2 887 261
Frais de financement	2 410	817	1 029
Amortissement des immobilisations	3 000	3 372	2 868
	3 708 650	3 811 110	3 428 534
DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
	–	(144 853)	(43 790)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Amortissement des immobilisations	3 000	3 372	2 868
Affectation aux activités d'investissement	(3 000)	–	(1 062)
	–	3 372	1 806
DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES			
	– \$	(141 481) \$	(41 984) \$

Situation financière

31 décembre

	2013	2012
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	64 336 \$	81 941 \$
Débiteurs	533 952	411 576
	598 288	493 517
PASSIF		
Créditeurs	716 623	474 926
Recettes reportées	4 095	–
	720 718	474 926
ACTIFS FINANCIERS NETS	(122 430)	18 591
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	2 185	2 645
Immobilisations	10 799	14 171
	12 984	16 816
(DÉFICIT) EXCÉDENT ACCUMULÉ		
(Déficit) excédent de fonctionnement non affecté	(120 245)	21 236
Investissement net dans les éléments à long terme	10 799	14 171
	(109 446) \$	35 407 \$

Merci

AUX EMPLOYÉS

24

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CITL TIENNENT À REMERCIER L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS POUR LEUR REMARQUABLE COLLABORATION AU SUCCÈS DE L'ORGANISATION.

FRANCE BÉLISLE

LUCY BISSONNETTE

KIM BOULERICE

LOUIS CHAMPAGNE (INTÉRIMAIRE)

KATHLEEN CHEVALIER

MÉLANIE D'ANJOU

STÉPHANIE DUFOUR

MICHÈLE FOURNIER

ALEXANDRE GASCON-GOSSELIN

NICOLE HOULE

ANN-KRISTINE KAESER

JOSÉE LAFERRIÈRE

MICHEL LAFLAMME

LYETTE LAFRAMBOISE

CAMILLE LAURIER

CHANTAL LECOMPTE

ELIZABETH LEROUX

NOÉLLA L'HEUREUX

LYNE MEILLEUR

KEVIN MILLETTE

PIERRETTE MONDION

STÉPHANE PAQUIN

CHANTAL RATTÉ

JEAN-MARC ROBILLARD

SERGE ROUETTE

NATHALIE ROY

CHAMLANG SANGA

ÉDITH SAUVAGEAU-GRENIER

NATHALIE SÉGUIN

FRANCE VARENNES

LINDA VONA

SOURCE

PLAN DE MOBILITÉ DURABLE 2010-2015/HORIZON 2020

RÉDACTION, CONCEPTION, COORDINATION

CÉLINE FALARDEAU, COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES

HÉLÈNE CAMIRAND, COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

IMPRESSION

IMPRESSION BT

ISBN 978-2-9814004-2-0 (VERSION IMPRIMÉE)

ISBN 978-2-9814004-3-7 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2014

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, 2014



100 %



FSC

Source Mixtes

SP-COC-0110

© 1996 FSC



BIOGAZ



CIT LAURENTIDES

37 RUE TURGEON, 3^e ÉTAGE
SAINTE-THÉRÈSE (QUÉBEC) J7E 3H2

TRANSPORT RÉGULIER
T. 450 433-7873
CITL@CITL.QC.CA

TRANSPORT ADAPTÉ
T. 450 433-4000
LIGNE SANS FRAIS : 1 877 433-4004 (OKA, SAINT-PLACIDE)
CITLADAPTE@CITL.QC.CA
WWW.CITL.QC.CA